



Panne batterie hybride et garantie?

Par Heifara

Bonjour,

Je vous écris de tahiti en Polynésie française.

J'ai acheté une voiture hybride d'occasion en juin 2020.

Celle ci après 6 mois ma affiché un problème de systèmes hybride.

Le garage a effacé le défaut, mais ma batterie à maintenant perdu de sa capacité.

Elle ne se recharge plus qu'à 3/4 lors de ma grande descente.(J'habite en montagne)

Je souhaiterais savoir, le vendeur m'a vendu le véhicule en me disant quelle était de 2016 et qu'elle avait 4 ans.

Or je viens de regarder le numéro VIN de la voiture et elle a été fabriqué en 2014.

Il me semble que ne pas rouler avec une voiture hybride pendant deux ans peut user la batterie .

La réponse du directeur de tahiti me dit que ce n'est pas grave et n'a pas voulu reconnaître qu'ils mont vendu un véhicule âge en réalité de 6 ans et non de 4 ans.

Quel sont les recours?

De plus sur la facture il est marqué fin de garantie en avril 2022.

Merci pour votre aide

Cordialement

Heifara

Par ESP

Bonsoir

Quelle est la date de 1ere mise en circulation.?

C'est cette date qui est administrativement retenue.

Je ne peux juger sur le plan technique, c'est avec le constructeur qu'il faut négocier, car juridiquement, je ne pense pas qu'une perte de 25% de la capacité de la batterie soit exploitable.

Par Heifara

Bonjour,

Date de première mise en circulation 2016.

Par Heifara

<https://vice-cache-automobile.com/importance-du-millesime-en-matiere-dachat-du-vehicule-doccasion/>